



2024 - 71
PF/JBD/GH

ARRETE AOT

PORTANT INSTALLATION DE BORNES DE COLLECTE DES BIODECHETS

Le Maire du BOUSCAT,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-2, L. 2213-1 à L. 2213-6 ;

VU le Règlement Général de Voirie de Bordeaux Métropole ;

CONSIDERANT les objectifs de tri à la source des déchets et la réduction des volumes de bio déchets, il importe de créer des emplacements permettant d'accueillir des conteneurs spécifiques afin d'assurer l'ordre, la salubrité, la sécurité et la tranquillité publics

CONSIDERANT que cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°43-2024 du 22 juillet 2024,

A R R E T E

Article 1 : Au droit de chacune des adresses suivantes est installée sur trottoir ou place de stationnement une borne destinée à recueillir les déchets alimentaires.

21 Av. Pierre Brossolette, 33110 Le Bouscat
70-72 Rue Francis de Pressensé, 33110 Le Bouscat
137 Av. de la Libération Charles de Gaulle, 33110 Le Bouscat
Face au 57 Rue Max Coyne, 33110 Le Bouscat
40 Av. de Tivoli, 33110 Le Bouscat
72 Av. de Tivoli, 33110 Le Bouscat
3 Av. Victor Hugo, 33110 Le Bouscat
101 Rue Raymond Poincaré, 33110 Le Bouscat
Face au 195 Av. du Président Robert Schuman, 33110 Le Bouscat
Face au 15 Rue Blanchard, 33110 Le Bouscat
22 Rue Roger Salengro, 33110 Le Bouscat
59 Rue Jules Ferry, 33110 Le Bouscat
2 Rue Bert, 33110 Le Bouscat
281 Av. de la Libération Charles de Gaulle, 33110 Le Bouscat
195 Av. de Tivoli, 33110 Le Bouscat
45 Av. Sadi Carnot, 33110 Le Bouscat
86 Rue Baudin, 33110 Le Bouscat
31 Rue Baudin, 33110 Le Bouscat
60 Av. Aristide Briand, 33110 Le Bouscat
698 Rue Abel Antoune, 33110 Le Bouscat
1 Rue Rigal, 33110 Le Bouscat
86 Rue Baudin, 33110 Le Bouscat
17 Res les Feuillantines
17 Rue Mondon, 33110 Le Bouscat
Jardin d'Arnstadt (Rue Boileau), 33110 Le Bouscat
21 Rue Pompière, 33110 Le Bouscat
12 Rue Henri Grossard, 33110 Le Bouscat

40 Rue Georges Lafont, 33110 Le Bouscat
72 Rue bonnaous, 33110 Le Bouscat
59 Rue des Ecus, 33110 Le Bouscat
344 Av de Tivoli, 33110 Le Bouscat
Pl. Yves Gourribon, 33110 Le Bouscat
60 rue Jacques Prévert, 33110 Le Bouscat
337 Av de la Libération Charles de Gaulle, 33110 Le Bouscat
59 Rue du Président Kennedy, 33110 Le Bouscat
4 Rue du Président Kennedy, 33110 Le Bouscat
39 Rue de Caudéran, 33110 Le Bouscat
385 Av. d'Eysines, 33110 Le Bouscat
115 Rue Raymond Lavigne, 33110 Le Bouscat
108 Rte du Médoc, 33110 Le Bouscat
Pl. Blaise Pascal, 33110 Le Bouscat
34 Rue du Maréchal Gallieni, 33110 Le Bouscat
104 Bd du Maréchal Lyautey, 33110 Le Bouscat

Article 2 : Les services de BORDEAUX-METROPOLE, seront chargés de mettre en place la signalisation réglementaire et de veiller à son maintien et à son bon entretien.

Article 3 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, Monsieur le Directeur Général des services de la Ville du Bouscat, Monsieur le Commissaire de Police du Bouscat, et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville,

le 02/12/2024.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,


Philippe FARGEON

